

# Référentiel de certification

---

**Ce document concerne la certification : « COORDINATEUR DE CELLULE DE CRISE » délivrée par l'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT).**

## Référentiels d'activités et de compétences

### **CERTIFICATION Coordinateur de cellule de crise**

**Prérequis** : Cette certification ambitionne d'apporter une compétence managériale supplémentaire à des cadres dont les activités sont déjà en lien avec les sujets de sécurité et de maîtrise des risques. Le public requis possède donc déjà une expérience dans ces domaines de management.

Le profil cible est en conséquence un cadre titulaire d'un diplôme de L3 ou équivalent, justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle.

**Conditions d'admission** : L'admission au DU sera prononcée par le comité pédagogique qui se déterminera sur la base d'un dossier de candidature, comprenant les éléments suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie du diplôme le plus élevé

- Dossier de candidature

**Public** : Cette certification de Coordinateur de cellule de crise s'adresse aux cadres de management intermédiaires et stratégiques d'entreprises, d'administrations et de collectivités chargés d'organiser la sécurité, ou amenés à participer et décider au sein d'une cellule de crise.

Liste non exhaustive de fonctions concernées par la compétence proposée par le DU :

- Chef d'entreprise.
- Directeur de service.
- Cadre amené à participer à une cellule de crise.
- Manager, Gestionnaire ou Responsable d'une cellule de crise.
- Responsable sûreté/sécurité.
- Manager de risques / Risk Manager.
- Cadre de coordination et de planification en défense et sécurité civile.
- Chargé de continuité d'activité et de Gestion de crise.

**Obtention de la certification** : L'obtention de la certification repose sur deux critères :

1. Assiduité : participation à l'ensemble des modules de la formation.
2. Résultats aux examens : obtenir une note moyenne minimale de 10/20 aux modalités d'évaluations pédagogiques. Les coefficients de pondération sont les suivants : note de synthèse : 70 % ; soutenance : 30%.

**Durée de la formation préparant à la certification** : 70 heures (10 jours)

**Méthode et moyens pédagogiques** : le modèle pédagogique de la certification s'articule autour de trois modèles pédagogiques :

- un apport de connaissances universitaires collectif, réalisé par des enseignants chercheurs universitaires
- des échanges professionnels par l'intermédiaire d'ateliers de retours d'expériences et de visites externes animées par des praticiens
- un nombre élevé de mises en situations pratiques rendues possibles par la plateforme de simulation UTT

**Centre (s) de passage/certification** : Université de Technologie de Troyes (UTT), 12 rue Marie Curie BP 2060, 10010 TROYES Cedex

## MODULE N°1 : Introduction évènementiel et crise (14 heures)

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ACTIVITES EXERCEES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p>A.1 Identification des enjeux, risques et menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des enjeux</li> <li>- identification des risques</li> <li>- identification des menaces</li> </ul>	<p>C.1 Identifier les enjeux, risques et menaces associées aux évènements dans le but d'avoir une représentation précise</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles repose sur différentes modalités (orale ou écrite).</p> <p>La certification est composée de deux modalités de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction d'une note de synthèse argumentée</li> <li>• La soutenance de la note de synthèse devant un jury composé des personnes suivantes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un représentant de l'UTT</li> <li>- Un représentant du SAMU 10</li> <li>- Un représentant de l'ENSOSP</li> <li>- Un membre externe représentant le milieu professionnel</li> </ul> </li> </ul>	<p>L'obtention de la certification repose sur deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité : participation à l'ensemble des modules de la formation.</li> <li>- Résultats aux examens : obtenir une note moyenne minimale de 10/20 aux modalités d'évaluations pédagogiques. Les coefficients de pondération sont les suivants : note de synthèse : 70 % ; soutenance : 30%.</li> </ul>
<p>A.2 Représentation de l'évolution des événements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- remettre les éléments dans leurs contextes</li> <li>- utilisation des principes de représentation partagée</li> </ul>	<p>C.2 Représenter l'évolution des événements dans leurs contextes en s'appuyant sur les principes de représentation partagée</p>		
<p>A.3. Utilisation des méthodes et outils adéquats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation des méthodes et outils de synthèse</li> <li>- utilisation outils de partage et de mémoire des informations</li> </ul>	<p>C.3 Utiliser les méthodes et outils de synthèse, de partage, et de mémoire des informations et représentations relatives aux évènements</p>		

## MODULE N°2 : Continuum menace, risque, crise et retour d'expérience (14 heures)

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ACTIVITES EXERCEES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.4 Organisation interne en fonction des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition de l'organisation interne</li> <li>- prise en compte des ressources disponibles</li> </ul>	<p>C.4 Définir l'organisation interne au regard des ressources disponibles, dans le but d'assurer la continuité de la gestion des évènements</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles repose sur différentes modalités (orale ou écrite).</p>	<p>L'obtention de la certification repose sur deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité : participation à l'ensemble des modules de la formation.</li> <li>- Résultats aux examens : obtenir une note moyenne minimale de 10/20 aux modalités d'évaluations pédagogiques. Les coefficients de pondération sont les suivants : note de synthèse : 70 % ; soutenance : 30%.</li> </ul>
<p>A.5 Mise en place de la salle de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des besoins pour la salle de gestion</li> <li>- identification des ressources nécessaires à l'installation de la salle de gestion</li> </ul>	<p>C.5 Identifier les besoins et ressources nécessaires à l'installation et la mise en œuvre de la salle de gestion</p>	<p>La certification est composée de deux modalités de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction d'une note de synthèse argumentée</li> <li>• La soutenance de la note de synthèse devant un jury composé des personnes suivantes :</li> </ul>	
<p>A.6 Définition des modalités de veille, d'activation et de retour d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition des modalités de veille</li> <li>- définition des modalités d'anticipation</li> <li>- construction d'une démarche de retour d'expérience</li> </ul>	<p>C.6 Définir les modalités de veille, d'activation et de retour d'expérience dans le but de garder une posture d'anticipation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un représentant de l'UTT</li> <li>- Un représentant du SAMU</li> <li>- Un représentant de l'ENSOSP</li> <li>- Un membre externe, représentant le milieu professionnel</li> </ul>	

## MODULE N°3 : Dynamique des écosystèmes décisionnels et aide à la décision (14 heures)

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ACTIVITES EXERCEES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.7 Conception de stratégies d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appui sur la représentation de la situation</li> <li>- présentation des stratégies d'action auprès du décideur</li> </ul>	<p>C.7 Concevoir des stratégies d'actions en s'appuyant sur la représentation de la situation, en vue de les soumettre au décideur</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles repose sur différentes modalités (orale ou écrite).</p> <p>La certification est composée de deux modalités de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction d'une note de synthèse argumentée</li> </ul>	<p>L'obtention de la certification repose sur deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité : participation à l'ensemble des modules de la formation.</li> <li>- Résultats aux examens : obtenir une note moyenne minimale de 10/20 aux modalités d'évaluations pédagogiques. Les coefficients de pondération sont les suivants : note de synthèse : 70 % ; soutenance : 30%.</li> </ul>
<p>A.8 Elaboration d'un argumentaire sur les différentes stratégies</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification de critères de décisions</li> <li>- élaboration d'un argumentaire contenant plusieurs stratégies d'actions</li> </ul>	<p>C.8 Sur la base de critères de décisions identifiés, élaborer un argumentaire permettant le choix entre les différentes stratégies d'action proposées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La soutenance de la note de synthèse devant un jury composé des personnes suivantes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un représentant de l'UTT</li> <li>- Un représentant du SAMU</li> <li>- Un représentant de l'ENSOSP</li> <li>- Un membre externe, représentant le milieu professionnel</li> </ul> </li> </ul>	

## MODULE N°4 : Leadership en groupes restreints (14 heures)

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ACTIVITES EXERCEES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p>A.9 Animation de l'équipe de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animation de l'équipe en insufflant une dynamique collective</li> <li>- prise en compte des situations de stress et de déstabilisation de l'équipe dans le cadre de leurs activités de gestion de crise</li> </ul>	<p>C.9 Animer l'équipe en vue de garder une efficacité collective en situation de déstabilisation et de stress</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles repose sur différentes modalités (orale ou écrite).</p> <p>La certification est composée de deux modalités de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction d'une note de synthèse argumentée</li> <li>• La soutenance de la note de synthèse devant un jury composé des personnes suivantes :</li> </ul>	<p>L'obtention de la certification repose sur deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité : participation à l'ensemble des modules de la formation.</li> <li>- Résultats aux examens : obtenir une note moyenne minimale de 10/20 aux modalités d'évaluations pédagogiques. Les coefficients de pondération sont les suivants : note de synthèse : 70 % ; soutenance : 30%.</li> </ul>
<p>A.10 Suivi des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise en compte des ressources et matériels disponibles</li> <li>- suivi des actions permettant la gestion des conséquences de l'évènement</li> </ul>	<p>C.10 En prenant en compte les ressources et matériels disponibles, déclencher et assurer le suivi des actions afin de permettre la gestion efficiente des conséquences de l'évènement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un représentant de l'UTT</li> <li>- Un représentant du SAMU</li> <li>- Un représentant de l'ENSOSP</li> <li>- Un membre externe, représentant le milieu professionnel</li> </ul>	

## MODULE N°5 : Communication de crise (14 heures)

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

ACTIVITES EXERCEES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.11 Réalisation d'une veille médiatique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- surveillance de l'émergence de rumeurs via la veille médiatique</li> <li>- préparation d'une communication adaptée aux informations médiatiques</li> </ul>	<p>C.11 Réaliser une veille médiatique portant sur les évènements en cours en vue de détecter l'émergence de rumeurs et de préparer une communication adaptée</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles repose sur différentes modalités (orale ou écrite).</p> <p>La certification est composée de deux modalités de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction d'une note de synthèse argumentée</li> <li>• La soutenance de la note de synthèse devant un jury composé des personnes suivantes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un représentant de l'UTT</li> <li>- Un représentant du SAMU</li> <li>- Un représentant de l'ENSOSP</li> <li>- Un membre externe, représentant le milieu professionnel</li> </ul> </li> </ul>	<p>L'obtention de la certification repose sur deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité : participation à l'ensemble des modules de la formation.</li> <li>- Résultats aux examens : obtenir une note moyenne minimale de 10/20 aux modalités d'évaluations pédagogiques. Les coefficients de pondération sont les suivants : note de synthèse : 70 % ; soutenance : 30%.</li> </ul>
<p>A.12 Information auprès des acteurs externes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification de la cible</li> <li>- sélection des vecteurs appropriés</li> <li>- élaboration des messages à destination des acteurs externes</li> </ul>	<p>C.12 Identifier la cible, sélectionner les vecteurs appropriés et élaborer des messages afin d'informer les acteurs externes</p>		